

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 28**

**Nombres de conseillers**

En exercice	9
Présents	9
Votants	9
Absents	0
Exclus	0
Procuration	0

**DE LA COMMUNE DE CRAS**

Séance du vingt-neuf avril,  
L'an deux mil vingt-six, à **20 heures 00**.  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

**Date de la convocation**

24 avril 2026

**Date de l'affichage**

24 avril 2026

**Etaient présents :** DI MARIA Nicole – NURIT Fabien – LAURENT Irène – TRENOY Chantal – VEYRET Gérard – MICHEL Stéphane – BANCHERI Frédéric - CLAUDIO Catherine – MOROT Barbara

**Etaient représentés :**

**Absent(s) excusé(s) :**

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s) :** VEYRET Gérard

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux comme suit.

**OBJET :**

Le Conseil municipal,

**VOTE DES TAUX DES  
IMPÔTS**

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

**DIRECTS LOCAUX**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**AU TITRE DE**

**Décide** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

**L'ANNEE N**

	<b>Taux 2026</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	40,84 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	65,91 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	15,06 %

**Charge** Madame le Maire de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Grenoble le  
Et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 29 avril 2026

La/le secrétaire de séance

Le Maire,  
Nicole DI MARIA

